



# OUGC 84

## Ouvrage et prélèvement d'eau des exploitations agricoles en Vaucluse\*



### Aide à la régularisation d'un ouvrage de prélèvement Demande de prélèvement d'eau à partir de cet ouvrage **(Déclaration à fournir par courrier en 1 exemplaire original signé)**

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, rendez-vous sur le site internet :

[www.irrigation84.fr](http://www.irrigation84.fr)

**« Usage agricole », présent imprimé à retourner par courrier à l'OUGC 84 :**

→ **Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau agricole de Vaucluse**

#### OUGC 84

Chambre d'agriculture de Vaucluse

Site Agroparc

TSA 88444

84912 AVIGNON Cedex 9

☎ : 04.90.23.65.34 ou 04.90.23.65.01

✉ : [ougc@vaucluse.chambagri.fr](mailto:ougc@vaucluse.chambagri.fr)

🌐 : [www.irrigation84.fr/medias/ressources-documentaires/ougc-84](http://www.irrigation84.fr/medias/ressources-documentaires/ougc-84)

*\* Bassins versants concernés intégralement :  
Lauzon, Lez, Aygues, Meyne, Ouvèze, Sud-  
Ouest du Mont Ventoux, Nesque, Sorgues,  
Mourgons, Calavon et Sud Luberon.  
Rhône et Durance : limites 84 seulement.*

Tout prélèvement dit à usage « **domestique** » **uniquement**, doit être déclaré en **mairie de la commune où il est situé**, au moyen d'un imprimé spécifique (CERFA n° 13837\*02), à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet :

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/protection-ressource-en-eau#e6](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/protection-ressource-en-eau#e6)

Tout prélèvement dit à usage « **non domestique** » (**irrigation agricole / agricole hors irrigation / hors caves viticoles ICPE\*** (capacité  $\geq$  500 hl/an), doit être déclaré à l'**OUGC 84**, traitant les demandes en eau directement avec le **Guichet Unique de l'Eau de la DDT 84**. Le présent imprimé peut être utilisé.

### **Cadre réservé à l'OUGC 84**

*Tampon date de réception*

Demandeur / Raison sociale (si société) :

.....

Commune :

.....

## Liste des pièces à joindre obligatoirement à la demande

### Régularisation d'un ouvrage déjà existant

- ◆ Imprimé joint renseigné et signé.
- ◆ Justificatif d'antériorité : facture pour un ouvrage ayant moins de 10 ans ou, à défaut, attestation sur l'honneur du propriétaire actuel de la parcelle, faisant foi de l'existence antérieure de l'ouvrage.
- ◆ Extrait de carte « CADASTRE » au 1/2500<sup>ème</sup> avec localisation précise de(s) ouvrage(s) illustré(s) par une croix. (carte réalisable sur internet : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ou [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr))

### Autorisation d'un nouvel ouvrage (avant travaux) → DDT 84

- ◆ **Imprimé DDT 84 obligatoirement :**  
[www.vaucluse.gouv.fr/1-declaration-des-forages-et-prelevements-au-titre-a10131.html](http://www.vaucluse.gouv.fr/1-declaration-des-forages-et-prelevements-au-titre-a10131.html).
- ◆ Rapport de fin de travaux à fournir après obtention de l'autorisation préfectorale et réalisation des travaux :

☞ **Rapport devant être fourni par le foreur ayant réalisé l'ouvrage.**

Document à transmettre aux services de la Préfecture de Vaucluse, **dans les 2 mois suivant la réalisation des travaux (1 exemplaire)** :

**Direction Départementale des Territoires de Vaucluse**

#### DDT 84

Services de l'Etat en Vaucluse – DDT – SEMN

84905 AVIGNON Cedex 9

☎ : 04.88.17.85.71 ou 04.88.17.85.29

✉ : [ddt-spe@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddt-spe@vaucluse.gouv.fr)

🌐 : [www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-des-territoires-de-r2081.html](http://www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-des-territoires-de-r2081.html)

Le rapport de fin de travaux de réalisation doit comporter :

- ◆ Le déroulement du chantier : dates et problèmes éventuellement rencontrés.
- ◆ Le dossier de récolement (ex : dossier pouvant être obtenu via des logiciels professionnels à destination des foreurs, du type GESFOR (BRGM / logiciel libre), WINLOG (GAEA Technologies), ...).

Il comprend :

- ◆ La coupe géologique de l'ouvrage et l'indication du ou des niveaux de nappe(s).
- ◆ Le code BSS fourni par le BRGM (numéro d'identification de l'ouvrage dans la Banque du Sous-Sol gérée par le BRGM).
- ◆ Les modalités d'équipement des ouvrages (diamètre et nature des cuvelages ou tubages, volume des cimentations, profondeurs atteintes) et en particulier les mesures prises pour prévenir tout risque de mise en contact des nappes profondes avec les aquifères superficiels.
- ◆ Le résultat des pompages d'essai, leur interprétation et l'incidence sur la ressource ou les ouvrages à proximité.

***Tout dossier incomplet sera refusé.  
La réalisation d'un ouvrage et/ou du prélèvement d'eau, non déclarés,  
sont considérés comme des infractions exposant le contrevenant  
à une amende de 5<sup>ème</sup> classe et à des poursuites pénales.***

## ATTENTION

### Pour toute demande d'autorisation d'un nouvel ouvrage (avant travaux)

#### Ouvrage > 10 m, autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

##### DREAL PACA

Service Prévention des Risques – USSC – JN – 16 Rue Antoine Zattara – CS 70248  
13331 MARSEILLE Cedex 3  
☎ : 04.88.22.63.53  
🌐 : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-forages-r509.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-forages-r509.html)

*Un ouvrage de plus de 10 m de profondeur doit être également déclaré à la DREAL PACA, au titre du Code Minier.*

#### Ouvrage > 50 m ou ouvrage situé en « Zone de Répartition des Eaux » (ZRE), autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

##### DREAL PACA

Site de Zattara – SCADE / UEE – Autorité Environnementale Projets  
16 Rue Antoine Zattara - CS 70248  
13331 MARSEILLE Cedex 3  
✉ : [ae-pacacaspargas.uee.scade.dreal-paca@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:ae-pacacaspargas.uee.scade.dreal-paca@ecologique-solidaire.gouv.fr)  
🌐 : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr/saisir-l-autorite-environnementale-a4000.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/saisir-l-autorite-environnementale-a4000.html)

*Un ouvrage de plus de 50 m de profondeur doit être également déclaré à la DREAL PACA, au titre du Code de l'Environnement.*

#### « Usage eau potable hors unifamilial », autre imprimé à retourner à l'ARS 84 :

→ Délégation Territoriale de Vaucluse de l'Agence Régionale de la Santé

##### ARS 84

Cité Administrative – 1 Avenue du 7<sup>ème</sup> Génie – CS 60075  
84918 AVIGNON Cedex 9  
☎ : 04.13.55.85.60  
✉ : [ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr)  
🌐 : [www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr)

*Attention, pour l'eau potable, il s'agit d'un imprimé différent à retirer auprès de l'ARS 84 !*

#### « Usage ICPE\* » uniquement (ex. : cave viticole de capacité ≥ 500 hl/an) imprimé DDT 84 à retourner à la DDPP 84 :

→ Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse

##### DDPP 84

Service Prévention des Risques et Production - Services de l'Etat en Vaucluse  
84905 AVIGNON Cedex 9  
☎ : 04 88 17 88 23  
✉ : [karine.hamel@vaucluse.gouv.fr](mailto:karine.hamel@vaucluse.gouv.fr)  
🌐 : [www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-de-la-r2502.html](http://www.vaucluse.gouv.fr/direction-departementale-de-la-r2502.html)

*Pour les prélèvements d'eau à usage « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), contacter la DDPP 84. Vous pouvez utiliser le présent imprimé.*

*Toute réalisation d'ouvrage de prélèvement ne pourra se faire qu'après obtention du récépissé de déclaration*

## → Partie 1 : Identification de la demande

### I. Demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Raison sociale (si société) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Mail : .....

SIRET : ..... N° PACAGE (si exploitation agricole) : .....

### II. Objet de la demande

Une régularisation d'un ouvrage existant, ainsi que son prélèvement d'eau.

**(Parties 1 à 2 à renseigner et signer)**

Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une régularisation d'un ouvrage existant.

**(Parties 1 à 2 à renseigner et signer)**

Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une régularisation d'un prélèvement d'eau existant.

**(Parties 1 à 2 à renseigner et signer)**

Date de réalisation : ..... / ..... / .....

Une modification de votre déclaration antérieure.

**(Parties 1 à 2 à renseigner et signer)**

N° récépissé de déclaration ou N° Arrêté Préfectoral : .....

Date de récépissé ou d'Arrêté : ..... / ..... / .....

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement concerné(s) par la demande : .....

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur : .....

**« Partie 2 » (pages 6 et 7) :  
à dupliquer : 1 exemplaire  
par ouvrage svp !**

## **Cadre réservé à l'OUGC 84**

### **Rubriques réglementaires concernées par la demande**

- Rubrique 1.1.1.0 : **ouvrage**, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain...
- Rubrique 1.1.2.0 : **prélèvement**, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, permanent ou temporaire... **supérieur à 10 000 m<sup>3</sup>/an mais inférieur à 200 000 m<sup>3</sup>/an.**
- Rubrique 1.2.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...**
- Rubrique 1.3.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...** et situé en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE).**

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre demande (réalisation, régularisation, modification ou abandon), en vue du bon déroulement de l'instruction de votre dossier :

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
(si différents du demandeur)

## → Partie 2 : Ouvrage(s) / Prélèvement(s) Identification de l'ouvrage (n° ..... / .....)

Si vous êtes locataire de l'ouvrage de prélèvement, merci de bien vouloir renseigner les coordonnées du propriétaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale (si société) : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

### I. Localisation de l'ouvrage

Commune de situation de l'ouvrage : .....

Lieu-dit : ..... Cadastre - Section : ..... N° parcelle : .....

Date de réalisation (ou d'existence) : ..... / ..... / .....

### II. Nature de l'ouvrage

Forage       Puits busé       Puits en pierre

Profondeur : ..... m

Cimentation tubage forage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Margelle en béton ? (dalle)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Tête de protection ouvrage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

### Cadre réservé à l'OUGC 84

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) : .....

Prise en cours d'eau       Captage de source

Retenue d'eau. Si stockage, capacité de la retenue avant l'irrigation : .....m<sup>3</sup>.

Mode de remplissage de la retenue d'eau :  Forage / Puits     Cours d'eau     Source     Ruissellement

### Cadre réservé à l'OUGC 84

Nom de la ressource sollicitée (cours d'eau ou source) : .....

### III. Equipement de pompage

Débit d'exploitation de l'équipement (débit maximum) : ..... m<sup>3</sup>/h.

Débit de fonctionnement de l'équipement : ..... m<sup>3</sup>/h.

Débit de l'équipement de reprise (si stockage d'eau) : ..... m<sup>3</sup>/h.

Type d'équipement :  Pompe fixe       Pompe mobile

Autre (vanne ; martelière, ...). A préciser : .....

### IV. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau

Compteur volumétrique,

Autre (à préciser) : .....

NB : registre (cahier d'enregistrement) de prélèvement d'eau à conserver au minimum 3 ans !

# Prélèvement(s) d'eau et usage(s)

Ouvrage ..... / .....

**(Ouvrage(s) utilisé(s))**

Exemples d'usage à renseigner dans le tableau suivant

- ◆ Usage domestique (unifamilial /  $\leq 1\ 000\ m^3/an$ ) : usage alimentaire (préciser le nombre d'équivalent habitant) ou sanitaire ou autre (arrosage, piscine, lavage des sols, ... / à préciser...).
- ◆ Usage agricole :
  - Abreuvement des animaux (type / nombre de têtes / à préciser...),
  - Irrigation (**1 ligne par culture irriguée svp**),
  - Lutte antigél,
  - Autre (lavage matériel, traitements agricoles, ...).
- ◆ Usage industriel ou commercial (cave viticole, agroalimentaire, process non alimentaire, alimentaire, usage sanitaire, refroidissement, espaces verts, ...).
- ◆ Alimentation en eau potable privée commerciale (type de local alimenté (restaurant, hôtel, gîte, débit de boissons, camping, ... / nombre de personnes concernées).
- ◆ Autre usage (à préciser...).

Pour les prélèvements déjà déclarés auprès des Chambres d'agriculture, ADIV, ADARII, ... : joindre à minima une extraction synthétique des éléments déjà actualisés.

Usage	Période	Volume prévisionnel ( $m^3/an$ )	Surface irriguée prévisionnelle ( $ha/an$ )	Nature des cultures irriguées <i>(si usage = irrigation agricole ou antigél)</i>	Nombre de rotation(s) culturale(s) <i>(cultures sous serres, hors sol...)</i>	Mode d'irrigation <i>(si usage agricole)</i>
	De ..... / ..... à ..... / .....					
	De ..... / ..... à ..... / .....					
	De ..... / ..... à ..... / .....					

Type de sol (si usage = irrigation agricole) :       Filtrant       Moyen       Lourd  
 Profondeur de sol (terre) (si usage = irrigation agricole) :       Superficiel (< 1 m)       Profond (> 1m)

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

NOM et Prénom du demandeur      NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
 (si différents du demandeur)

Signature du demandeur      Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)  
 (si différents du demandeur)